



communiqué

N°:
No.: 006

LE 9 JANVIER 1984

ACTIONS MILITAIRES MENEES PAR L'AFRIQUE DU SUD EN ANGOLA

Le vice-premier ministre et secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, l'honorable Allan J. MacEachen, a annoncé aujourd'hui que le gouvernement canadien avait exprimé à l'ambassadeur de l'Afrique du Sud ses vives préoccupations au sujet des actions militaires menées récemment par l'Afrique du Sud en Angola.

L'ambassadeur a été informé que le gouvernement du Canada condamne ces récentes opérations militaires, qui constituent une escalade de la violence dans la région. De telles actions ne peuvent qu'accroître les inquiétudes du Gouvernement de l'Angola quant à sa sécurité et le rendre encore plus dépendant de l'assistance extérieure. Il a été souligné que le rétablissement de la paix en Afrique australe exige le respect des frontières internationales et de la souveraineté des pays concernés. Le gouvernement canadien demande à l'Afrique du Sud de mettre fin à l'occupation illégale du sud de l'Angola et de la Namibie. De l'avis du gouvernement, c'est là le meilleur moyen de raffermir la paix et la sécurité dans la région. En plus, le Canada encourage l'Afrique du Sud à respecter les résolutions récentes émanant du Conseil de Sécurité qui demandent le retrait des forces sud-africaines de l'Angola.

- 30 -